

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du lundi 23 février 2015 au LPP Alpes Sud Isère à 20h**

**Collège membres de droit**

DECHAUX Marie-Claire, DELAY Marie-Claude, DELPUECH Nicole, IDELON-RITON Marie-Christine, MARIE Françoise, REYNIER-POETE Patrick, RICHER Jacques, VUARCHEX Danièle.

**Collège membres associés**

LEONARD Séverine, MARCHAND Véronique

**Collège membres élus**

AVEDIKIAN Michel, BOUTEILLON Jacques, BURLAT Emmanuel, BURLAT Nathalie, MATHERON Jean-Luc-TOURTET Bernard, VETH LELIEVRE Catherine.

**Excusé(e)s** : DELAHAIGUE Alain GALVIN Charles, MALLET Marie, MARCHIOL Fabrice, PORTET Christelle

**Absent(e)s avec pouvoir** : BALLOT Patrick, BALLOT Violette, BELLINO Monique, BENTEIO Annie, BOREL-TRESALLET Pascale, EYMERY Jean-Pierre, GILLIOT Marianne, LACROIX Michel, MOSTACCHI Elisabeth, SCHIRR BONNANS Maylis

**QUORUM** : 17 présents votants et 10 pouvoirs (sur 34 membres votants)

Durée réunion : de 20h00 à 21h55

**1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 2 décembre 2014**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**2. Intérim de la direction confié aux Cinémas Associés et à Jacques Richer**

**M. Avédikian** : Le départ de Karine Tellier semble dû avant tout au fait qu'elle n'avait pas apprécié la difficulté de la situation du point de vue du management des salariés, tâche pour laquelle elle ne se sentait pas suffisamment compétente.

Suite à ce départ, Jacques Richer des Cinémas associés a fait la proposition d'assurer un intérim de direction. Il assure la gestion du cinéma, l'encadrement de l'équipe et la finalisation de la programmation de la saison de spectacle vivant.

Jacques Richer intervient à mi-temps, en partageant son temps avec une de ses employées.

Deux possibilités :

- l'intérim prend fin en juillet avec un nouveau recrutement
- le fonctionnement avec LCA apparaît intéressant pour l'association, et un fonctionnement pérenne reprenant l'ensemble des missions de direction sera recherché.

**P. Reynier-Poète** : Cette solution permet de donner du temps à la structure dans une situation d'urgence. Le but reste de chercher une solution stable et à long terme.

**M. Avédikian** : Dans le cadre du mi-temps, J. Richer ne peut pas s'occuper de l'ensemble de la programmation spectacle vivant. Il finalisera techniquement une programmation élaborée par la commission spectacle, qui y travaille activement depuis longtemps. Encore une fois, c'est une situation provisoire et à l'avenir cette programmation, fruit d'un vrai professionnalisme, reviendra au directeur.

**M. Avédikian** : J. Richer a entamé un certain nombre de changements au sein de l'équipe salariée, notamment la formation de chacun afin qu'il soit en mesure de lancer une séance de cinéma en l'absence des projectionnistes attirés.

**J. Richer** : D'autre part, le Carré Culture devrait changer de forme dès le mois prochain. Il existe sans changement depuis plus de 15 ans, et les évolutions techniques permettent aujourd'hui de lui donner une forme plus attrayante pour le même coût. Du point de vue de sa finalité, il doit notamment être un outil pour attirer davantage de public au cinéma.

**J. Richer** : La prise de contact avec les salariés jusqu'ici a été positive, avec une vraie volonté de chacun d'être concerné par le devenir de la structure. Des ajustements du fonctionnement seront forcément nécessaires, ils se feront progressivement.

### **3. Délibération du conseil d'administration pour une demande de subvention au CDDRA pour la biennale de la chanson**

Une délibération donnant quitus au président pour une demande de subvention au CDDRA concernant la biennale de la chanson est nécessaire.

« Lors du Conseil d'administration du 23/02/2015, le bureau représenté par Michel Avédikian président, a sollicité une demande de subvention au CDDRA d'un montant égal à 3.420 € pour la réalisation de la BIENNALE DE LA CHANSON.

Cette décision a été pleinement approuvée par le Conseil d'Administration. »

**Cette délibération est votée à l'unanimité.**

### **4. Résultats 2014 cinéma et spectacles**

#### Résultats cinéma :

Bonne année pour le cinéma avec 26 987 entrées. 2014 est une bonne année nationalement, mais La Mure est plutôt au-dessus de la moyenne concernant cette progression.

**J.L. Matheron** : Ces résultats permettent de relativiser les impressions parfois négatives des salariés concernant quelques séances avec très peu de spectateurs.

#### Résultats spectacles :

4 280 entrées, dont la moitié est représentée par les scolaires.

41.150 € de recette, pour 39.480 € l'année 2013. Les recettes couvrent cette année environ 60 % des frais engagés, contre 43 % en 2013. Cette évolution positive est le résultat du travail de fond engagé pour redresser les comptes de la structure.

### **5. Réflexion sur la place de La Mure Cinéma Théâtre sur le territoire**

Comment, pour l'association, porter conjointement sa programmation et l'animation de l'activité culturelle du territoire ?

**D. Vuarchex** : Il serait important de débattre de la politique culturelle de la Communauté de Communes, au-delà du seul cinéma théâtre, afin d'avoir une articulation entre les différents acteurs existants. De nombreuses initiatives très riches sont malheureusement peu connues, non coordonnées à l'échelle du territoire.

**P. Reynier-Poète** : La Communauté de Communes n'a pas toutes les compétences au niveau culture. Elle ne peut être l'interlocuteur de l'ensemble des associations du territoire : il y en a plus de 150 !

**M. Avédikian** : Dans le cadre d'une future réflexion, La Mure Cinéma Théâtre demande à tenir toute sa place.

### **6. Convention de développement de l'éducation artistique et culturelle**

Un certain nombre d'actions a été proposé, mais la dernière réunion a été repoussée.

Pour la Communauté de Communes, il est difficile de mettre des moyens nouveaux pour des nouvelles actions.

### **7. Divers**

**J. Richer** : De nombreuses heures supplémentaires se sont accumulées au fil des années, atteignant 600 à 700 heures aujourd'hui. Il est trop tôt pour analyser dans le détail cette situation, mais cela peut être handicapant financièrement pour le théâtre. Il faut aussi trouver la solution pour que cette situation ne perdure pas.

**M. Avédikian** : Il va falloir régler une partie de ces heures supplémentaires, qui ne pourront toutes être récupérées. D'autre part, il nous faut aussi anticiper les indemnités relatives aux futurs départs à la retraite. Ces deux points vont grever le budget 2015.

**M. Avédikian** : Nous avons changé l'écran cinéma au mois de novembre, et il semble que le travail n'ait pas été forcément fait dans les normes. C'est une négociation en cours.

**J. Bouteillon** : Propose que l'on puisse avoir à La Mure la projection du film « Le garçon et le monde » (film d'animation) avec la présence de Jacques Attali pour le commenter.

Emmanuel Burlat  
Secrétaire de séance